

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article1220>



# MOUVEMENT 1ER DEGRE :

# ERREUR 404

- Carrière - 1er degré - 2018/2019 -



Publication date: vendredi 31 mai 2019

---

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie  
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

---

### MOUVEMENT 1ER DEGRE : ERREUR 404

Le **SNALC** dénonce la catastrophique mise en oeuvre de l'application MVT1D qui gère le mouvement intra-départemental. Il aurait été préférable que l'application soit testée suffisamment en amont, l'année précédente, et à grande échelle, plutôt qu'elle soit livrée dans la précipitation aux professeurs qui ne sont pas des bêta-testeurs.

Le **SNALC** s'étonne qu'à l'époque où l'on nous vante l'intérêt du numérique pour les élèves, l'Éducation nationale ne soit pas en mesure de se doter de logiciels fiables pour les personnels. On ne peut pas dire que l'Éducation nationale soit un modèle du genre en termes d'informatique.

On se souviendra d'ailleurs du projet SIRHEN qui a coûté 323 millions d'euros avant d'être avorté. À moins grande échelle, à chaque élection, à chaque mouvement, à chaque saisie, des serveurs saturent, des logiciels plantent et des connexions sautent.

Les mises en oeuvre à la va-vite suite à des décisions ministérielles précipitées et un dialogue social qui s'en trouve souvent bafoué ne cessent de se répéter. Le **SNALC** est scandalisé que ce soit une fois de plus les personnels qui subissent les conséquences de choix ministériels préjudiciables.

Ces problèmes informatiques ont des incidences sur les services administratifs, submergés de travail supplémentaire chronophage pour rattraper la chose. Nous pouvons d'ores et déjà craindre que ces bugs aient des incidences sur les nominations de certains collègues. Le **SNALC** restera attentif à la suite des événements.

Paris, le 31 mai 2019

**Contact :**

Christophe GRUSON, Secrétaire national premier degré [premierdegre@snalc.fr](mailto:premierdegre@snalc.fr)

[VERSION IMPRIMABLE](#)